

Autrement Solidaires Nord-Ouest

CSE du 01/10/2021

La réunion du CSE Nord-Ouest de septembre vient de se tenir. Hormis la Politique salariale 2021 qui fait l'objet d'une communication spéciale de notre part, vous trouverez ci-dessous un compte rendu des autres sujets importants abordés dans cette réunion. Bonne lecture.

Nouvelle Génération : Les élus Autrement Solidaires ne sont pas dupes, vous non plus !

Des postes vacants avant les fermetures ne seront jamais couverts, accentuant la pression commerciale sur les effectifs présents (managers et conseillers) qui doivent pourtant réaliser des objectifs calibrés pour des effectifs théoriques supérieurs.

La Direction se dédouane du « succès » de ce projet, reportant la responsabilité sur les salariés concernés par les fermetures. En cas d'échec, les coupables sont déjà identifiés !

Il est dit, dans certaines agences, que le nombre de comptes « sauvés » serait un critère d'évaluation. Comment réussir ses objectifs quand, dans le même temps, il vous est demandé de contacter 3000 clients ? Comment LCL peut continuer à vous mettre la pression sur la conquête alors que votre agence ferme ?

Certains travaux programmés dans les agences « accueillantes » ne sont toujours pas réalisés alors que les premières fermetures pointent leur nez. Des places manquent et vous êtes quelques-uns à ignorer dans quelles conditions vous allez travailler ! Aujourd'hui, des tisaneries font office de poste de travail alors que c'est le seul endroit de déconnexion encore possible chez LCL ! LCL a, une fois de plus, oublié votre qualité de vie au travail dans ce projet. Pas AS.

La ligne RH est aux abonnés absents alors que les salariés concernés par les fermetures auraient aimé pouvoir compter sur elle : aucun respect. Pire, certains RDI passent leur temps à faire des entretiens de recadrage !! Jusqu'où iront-ils ?

La Direction LCL est moins pressée dans le volet « création/relocalisation » inclus dans ce projet.

L'avis défavorable et les motivations données par les élus AS, lors de la consultation sur ce projet étaient donc bien fondés.

AS rappelle à la Direction l'article L. 4121-1 du Code du travail. LCL est tenu de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer votre sécurité et protéger votre santé physique et mentale. Autrement Solidaires constate qu'aujourd'hui, LCL Nord-Ouest est loin de remplir ses obligations légales.



Pression commerciale : AS dénonce certaines méthodes assimilables à du harcèlement.

Pas une journée ne se passe sans qu'un élu AS constate avec vous **une pression commerciale intolérable**. Le dernier exemple flagrant : le lancement d'ATM. AS a alerté à plusieurs reprises sur ce qui **peut être qualifié de harcèlement moral**. Comme si l'avenir de LCL se jouait sur ce produit. Soyons sérieux.



AS alerte la Direction sur toutes les remontées de terrain : la majorité des salariés en ont marre, alors qu'en parallèle, plus de 70% n'ont pas eu d'augmentation cette année.

LCL Nord-Ouest doit réagir s'il ne veut pas que la vague d'absentéisme et de démissions l'emporte.

AS a exhorté la Direction de Réseau à faire cesser toutes les pratiques s'apparentant à du harcèlement moral. Oui, nous sommes des commerciaux mais cela n'autorise pas tout.

Bilan des heures Supplémentaires du 1^{er} semestre 2021 :



Le bilan présenté par LCL Nord-Ouest est très loin des constats effectués sur le terrain par les élus Autrement Solidaires. Pire, LCL refuse de donner les RCR (jours récupérés) : aurait-il peur de nous communiquer les jours qui sont tombés aux oubliettes ? Pour rappel, Les Rh affirment ne pas avoir donné de consignes pour ne pas rétribuer les heures supplémentaires.

Pour AS, vous n'êtes pas rémunérés à la hauteur du temps passé à effectuer votre travail, voire à faire le travail correspondant aux postes vacants.

La Direction a été informée, lors de cette instance, que vos élus AS envisagent de lancer une enquête auprès de l'inspection du travail si la situation perdure.

Fermetures de compte en suspens dans les corbeilles des tâches : LCL Nord-Ouest hors la loi



AS a rappelé à la Direction son obligation légale de fermer un compte à partir de la demande écrite de clôture du client. AS alerte sur ce non-respect qui expose, une fois encore, LCL à des risques d'actions en justice à son encontre. Pour rappel, il y a quelques mois, LCL n'avait pas pris au sérieux nos alertes concernant ADE. Nous en connaissons tous la suite...

AS demande de respecter les délais légaux de fermetures de comptes dès maintenant, ce qui évitera de reporter les risques sur les conseillers et managers, et de donner une mauvaise image dans les médias et autres réseaux sociaux...

Nous en avons aussi parlé...

ARO sur remise de chèque : il aura fallu que vous manifestiez fortement votre mécontentement mais aussi celui des clients (incivilités) pour que cela change. Le seuil de déclenchement passe à 1000€ et le process est assoupli.

Vos élus cadres : Gilles BACQUET 0678474804, Franck LECOMTE, Maryse DECOURCELLE 0681332463, Nathalie LUCAS, Stéphane DEFORCHE. Vos élus techniciens : Sylvie MOLLET 0645594305, Frédéric BUREAU 0685039831, Pascal LUCAS, Valérie MALHERBE 0679875496, Vincent BEAUCLAIR, Tassadit BELHADI 0695195735, Christelle CHAVEGRAND 0664123185, David LEMONNIER. Votre Représentant Syndical AS au CSE : Alain RAGUES Mail : autrement.solidaires.nordouest@asno.fr